

Image not found or type unknown



Nouvelle Loi sur les prescriptions

Par **conex28**, le **13/06/2017** à **09:59**

Bonjour,

j'aimerais faire la part des choses sur deux notions juridiques contradictoires :

1) La loi pénale n'est rétroactive qu'à l'avantage du présumé coupable.

2) Article CP 112-2 4°

Si le délit a été commis en décembre 2016, la prescription a-t-elle lieu en décembre 2019 ou en décembre 2022 ?

Cordialement.